



CORPS DE COMMANDEMENT

UNITE SYNDICALE



Par un communiqué du SNP-FO le 22 Septembre 2016 et par un communiqué du SNCP-CFDT le 26 Septembre 2016, les officiers ont très largement réagi aux informations qui leur ont été données sur leur avenir et sur une hypothétique réforme du corps de commandement !

Par centaines, les collègues officiers (syndiqués ou non-syndiqués) ont exprimé leur exaspération quant au plan de requalification proposé par le ministère:

**LES OFFICIERS NE VEULENT PAS DE CE PLAN!
ILS VEULENT UNE REELLE REFORME,
ILS NE VEULENT PAS DE SCISSION DU CORPS !**

Devant ce scandale annoncé, les syndicats représentatifs du Corps de Commandement, le SNCP-CFDT et le SNP-FO, qui ne cautionnent pas le projet « acté » décident d'ores et déjà d'une intersyndicale pour défendre les intérêts du corps de commandement.

LA SITUATION EST INJUSTE, NOUS DEVONS DIRE STOP !

En 2006, il était question d'une parité police/pénitentiaire pour les officiers: qu'en est-il aujourd'hui à part l'article 10 ?

En 2013, les officiers sont exclus du protocole d'accord de revalorisation indiciaire...

En 2016, les officiers sont exclus du protocole d'accord revalorisant l'indemnitaire (Hors PSS)...

Pour 2017, rien n'est budgété concernant une évolution corporatiste alors que les réformes se succèdent pour les autres corps...

Nous assistons réellement à un nivellement par le bas et à une volonté étatique de passer quelques officiers en catégorie A pour combler le trou entre le B et le A+ que laissera la future réforme des DSP... Le corps de commandement ne se satisfait plus de ce statut de laissés pour compte. Les centaines de témoignages ou réactions obtenus depuis une semaine prouvent la volonté des fonctionnaires de ce corps d'aller chercher ce que de droit: une réforme ambitieuse, une prise en compte de notre expertise, une justice sociale!

A en lire les avis et témoignages, le mouvement que la DAP qualifiait d'historique en 2013 risque de passer pour un détail à côté de la tempête à suivre ...

Nous exigeons un corps de commandement représentatif dans les organes décisionnels de l'administration, notre expertise doit être entendue !

Nous exigeons un niveau de rémunération à la hauteur de notre investissement et des missions exercées !

Nous exigeons une revalorisation statutaire et indemnitaire significative pour niveler par le haut l'ensemble de la profession.

Nous appelons nos homologues officiers à nous rejoindre pour défendre ce corps meurtri par tant de promesses jamais tenues! Nous appelons nos homologues officiers pour la mise en place d'une plateforme revendicative pour défendre ce corps non revalorisé depuis 2006

SNCP-CFDT
Eric FIEVEZ
Secrétaire national

SNP-FO
Bruno OSTACOLO
Délégué général

Communiqué envoyé à:

CGT: Alexis Grandhaie

UFAP-Unsa justice: Lucciano DUCCESCHI